LA LETTRE DE FÉRICY

02
JANVIER | 20
FEVRIER | 21

ÉDITO

Chères Fériciennes, chers Fériciens,

C'est une année 2020 qui se termine, enfin diront certains, elle nous laisse un goût amer, il est temps de passer à cette nouvelle année qui nous promet des jours meilleurs. Malgré tout, je ne peux rester insensible à tous ces commerçants, artisans, indépendants, industriels et j'en oublie certainement, qui ont souffert en silence en ne sachant pas de quoi sera fait leur lendemain, toutes ces personnes qui ont perdu leur emploi et tous ces jeunes qui se demandent si l'avenir est bien pour eux.
Je reste optimiste et je suis sûr que nous trouverons l'énergie pour rebondir de cette crise sans nom qui touche notre société.
Pour nous Fériciens, faute de nous retrouver autour d'une activité festive que nous aimons tant, l'année 2021 s'engage sous le signe des travaux déjà engagés l'année passée et nous allons continuer à investir pour notre village.
Je salue l'énorme travail de notre équipe "financement mécénat" qui a mis en œuvre tout son talent pour réunir des fonds pour la rénovation de l'église et ainsi alléger la facture municipale. A ce jour, 4.129 € sont réunis et j'encourage toutes celles et ceux qui le peuvent à faire un don pour préserver ce patrimoine, je les en remercie.
Mais le chantier de l'année sera le transfert de la mairie dans ses nouveaux locaux du Domaine de la Salle. Simple d'apparence, c'est une opération complexe et délicate qui peut avoir un impact sur la qualité de service et nous nous en excusons par avance.
Nous sommes heureux d'accueillir Germain MICHEL qui a rejoint l'équipe municipale le 4 janvier pour prêter main-forte à François DELOT notre agent des services techniques en titre, nous lui souhaitons la bienvenue.
Restons solidaires, mobilisés et prudents pour que cette nouvelle année marque le pas et laisse derrière nous cette crise sanitaire.
L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à vous et à vos proches une bonne et heureuse année 2021, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.
Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Luc Germain,
Maire de Féricy

ÉCOLE

Un projet de cantine à l'étude

Aller à la cantine à pied, avoir plus de temps pour déjeuner et profiter de la pause méridienne. C'est ce que souhaite la municipalité pour les élèves scolarisés à Féricy qui actuellement grimpent dans le car tous les midis, direction Machault où est située la cantine. Un aller-retour chronophage (quand on sait que le temps de restauration doit être d'au moins 30 mn pour les classes élémentaires), qui mobilise du personnel, un véhicule et représente une nuisance environnementale et un coût non négligeable.

L'école de Féricy accueille actuellement 80 élèves et serait en mesure d'en accueillir 120 au maximum dans ses 4 classes. La cantine devra donc pouvoir proposer 3 services de 40 élèves.
Le cahier des charges de cet ambitieux projet a été transmis au CAUE77 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour avis. L'association s'est engagée à communiquer également les coordonnées de maîtres d'œuvre à consulter.

La cantine sera située dans la prolongation de la Salle des fêtes, à proximité immédiate de l'école, et le projet prévoit la possibilité d'un aménagement pour accueillir des maternelles.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Perdu ? Retrouvé !

La mairie a mis en place un trombinoscope des animaux domestiques des Fériciens. Ce répertoire permet à la municipalité de contacter les propriétaires dont l'animal a été retrouvé sur la voie publique et ainsi éviter l'intervention de la fourrière.
Vous souhaitez que votre chien ou votre chat soit recensé dans le trombinoscope ? Envoyez deux photographies de votre animal (une de près et une de loin avec son corps en entier) accompagnées des informations suivantes :

- Nom du propriétaire
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Mail
- Nom de l'animal
- Caractéristiques de l'animal
- Est-il agressif ?
- A-t-il besoin de soins particuliers ?

Vous avez trouvé un animal dans Féricy ? Contactez la mairie qui se rapprochera du propriétaire si son animal est répertorié.
Contact : virginie.garnotel@fericy.fr ou tel : 01 64 23 85 26

INFORMATION

Des outils de communication revisités et un logo modernisé

Lettre d'information, site internet, page Facebook, application Panneau Pocket, panneaux d'affichage sont les outils de communication déployés par la mairie pour vous informer. Une offre riche pour une commune de la taille de Féricy, cependant à redynamiser pour certains supports.

Ainsi, *La Lettre de Féricy*, dont vous êtes en train de lire le deuxième numéro, est la toute nouvelle lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres, également à disposition en mairie et à la bibliothèque. La version numérique est consultable sur le site internet de la commune www.fericy.fr.
Vous ne souhaitez pas recevoir la lettre en version papier mais par mail uniquement ? Envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communication@fericy.fr afin de prendre en compte votre demande.

Côté internet, une réflexion est en cours pour une refonte complète du site de la mairie avec une nouvelle ergonomie et des contenus mis à jour.

"D'azur au chevron d'or, chargé d'un pont isolé de deux arches, d'argent maçonné de sable, accompagné, en chef, d'un cep de vigne au naturel à dextre, d'une hure de sanglier de sable défendue d'argent à senestre et, en pointe, d'un clou de la passion d'or accompagné de trois fleurs de lis du même, 2 et 1".

Telle est la description du blason de Féricy composé par la municipalité dans les années 1990. En pointe est représenté le blason de Saint-Denis car l'église Sainte-Osmanne dépendait de la basilique de Saint-Denis dont elle reçut en 1405 des reliques de sainte Osmanne. La tête de sanglier est une évocation à sainte Osmanne qui sauva un sanglier poursuivi par un chasseur. Le cep de vigne rappelle cette ancienne culture locale. Enfin, le pont symbolise les différents petits ponts qui traversent le ru de Javot.

Le blason a été retravaillé afin de moderniser la communication sur la papeterie et l'affichage officiel de la mairie. La hure et le cep de vigne ont été repositionnés pour correspondre à la description officielle. Une version monochrome, déclinée en doré, en noir et en blanc a été pensée pour la distinguer du blason original qui est présent sur les plaques indiquant le nom des rues du village.

RETOUR EN IMAGES

Les festivités de Noël

Samedi 19, le Père Noël a fait la tournée du village en calèche pour distribuer des cadeaux aux anciens. Il était accompagné d'une chorale d'enfants qui, au son de la flûte, entonnaient des chants de Noël.

Les anciens ont été très émus de cette attention et de cette visite toute en gaieté. Le lendemain, les enfants de Féricy sont venus à la Salle des fêtes pour rencontrer le Père Noël qui leur a remis leurs cadeaux. Un moment magique pour les petits.

Merci du soutien apporté par les membres des associations Féricy Culture Loisirs et Musique et Compagnie ainsi qu'aux nombreux bénévoles pour la préparation et la tenue de ces moments festifs !

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La communauté de commune vous accompagne dans votre projet

Vous avez un projet de rénovation énergétique lié à votre habitation ou à votre local ? Le Service Unique de la Restauration Énergétique (SURE) de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux est là pour vous aider. Une conseillère énergie est à la disposition des particuliers et des professionnels pour délivrer des conseils neutres, objectifs et gratuits. Elle vous accompagnera de manière globale dans la réalisation de votre projet : conseils, diagnostic, formulation du besoin, aide au montage financier et subventions, aide à la consultation, suivi des performances post travaux. Elle met également à votre disposition une liste de professionnels Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) dans un rayon de 5 à 20 km du lieu d'habitation.

Contact : Hajar GHAZZAR - Tél. : 01 60 66 67 63
Mail : sure@ccbrc.fr

Connaissez-vous Ma Prime Rénov' ?

La prime énergie Ma Prime Rénov' est une aide de l'Etat visant à réduire la consommation énergétique des logements. Initialement destinée aux propriétaires modestes, Ma Prime Rénov' est désormais accessible à tout propriétaire sans condition de revenus. Le montant de la prime (20 000 € maximum) dépend de plusieurs critères : revenu fiscal de référence du demandeur, nombre de personnes à charge dans le foyer, localisation du bien, gain écologique permis par les travaux. MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique et est cumulable avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), les aides des collectivités locales ou celles d'Action logement. Par ailleurs, les travaux bénéficient d'un taux réduit de TVA à 5,5 %.

Pour plus d'informations et faire une simulation en ligne, rendez-vous sur maprimerenov.gouv.fr.

SANTÉ

COVID-19 où se faire vacciner près de chez vous ?

Douze centres de vaccination pour les personnes de 75 ans et plus et pour les professionnels de santé et d'aide à la personne ont ouvert en Seine-et-Marne, notamment à :

Melun - Centre de vaccination du Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France - 8 rue de Vaux - Tél. : 01 81 74 27 00

Fontainebleau - Gymnase Lagorsse - 3 rue Jean Becquerel - Tél. : 01 64 22 26 91

Montereau-Fault-Yonne - Salle des fêtes - Place du calvaire - Tél. : 01 82 34 00 25

Nemours -Maison de santé - 2 rue Denis Papin - Tél.. : 01 64 78 70 71

Brie-Comte-Robert - Hôpital gériatrique - 17 rue Petit de Beauverger - Tél. : 01 60 62 62 62

Il existe également un numéro de téléphone unique qui centralise les demandes de rendez-vous pour Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne et Nemours : 01 64 45 19 60

La vaccination est gratuite et peut se faire dans n'importe quel centre sur rendez-vous en téléphonant directement au centre ou en composant le numéro national 0 800 009 110 (appel gratuit). La prise de rendez-vous s'effectue aussi via plusieurs plateformes : sante.fr, doctolib.fr, keldoc.fr.

Vous avez plus de 75 ans et souhaitez vous faire vacciner ? La mairie vous propose de prendre rendez-vous pour vous dans le centre de votre choix.

Vous avez un rendez-vous fixé dans un centre de vaccination mais ne savez pas comment vous y rendre ? La mairie recense les noms des Fériciens qui pourront vous accompagner bénévolement en voiture. **Contactez-la** !

Vous souhaitez vous porter bénévole pour accompagner une personne au centre de vaccination de son choix ? Faites-vous connaître auprès de la mairie. **Merci de votre aide** !

EN BREF

Arrivée d'un nouvel agent technique

Depuis le 4 janvier, Germain MICHEL a rejoint la municipalité en qualité d'agent technique. Assurer la maintenance des équipements, l'entretien courant de la voirie et des espaces verts, réaliser des petits travaux de bâtiment, aider à l'organisation des fêtes sont quelques-unes des missions qui lui sont confiées. Fort d'une expérience dans une entreprise spécialisée dans les espaces verts, la désinsectisation et la dératisation, entre autres, Germain MICHEL travaillera aux côtés de François DELOT.

Le département donne des ordinateurs à l'école

Le 22 janvier, Jean-Louis THIERIOT, député de Seine-et-Marne et vice-président de la Communauté de communes Brie-des-Rivières et Châteaux, était à l'école de Féricy pour la réception de 6 ordinateurs reconditionnés. Ce don de matériel informatique recyclé du Département s'inscrit dans une volonté de sensibiliser les enfants à la lutte antigaspi pour servir l'environnement. Chacune des 3 classes bénéficie désormais de 2 ordinateurs.

Bois de chauffage

Les personnes souhaitant acheter du bois de chauffage en grande quantité peuvent disposer d'une parcelle dans le parc du Domaine représentant 50 stères maximum. Il leur revient d'assurer la coupe et le transport du bois, principalement du houppier de chênes, de frênes et de charmes. Une convention est alors signée avec la mairie pour un prix de 12€ le stère.

Vandalisme au Domaine de la Salle

Des dégradations importantes ont été constatées au début du mois de janvier sur le chantier de l'annexe du Domaine de la Salle où doit prochainement s'installer la mairie. Un acte de vandalisme qui engendre malheureusement du retard dans les travaux et une facture supplémentaire de 3 200 euros. Un projet global de vidéoprotection intégrera la future mairie et son parc, en complément du système installé à l'atelier technique. La gendarmerie du Châtelet-en-Brie a été chargée de l'enquête.

Internet, ça rame !

Vous êtes nombreux à nous faire part des problèmes que vous rencontrez avec votre ligne internet, ce qui provoque de nombreux désagréments : mauvaise qualité des communications, débit internet très bas, impossibilité de regarder la télévision ou de faire du télétravail dans de bonnes conditions. Le premier réflexe à avoir est d'éteindre votre boîtier durant quelques minutes, puis de le rallumer. Si le problème persiste, il est alors nécessaire de contacter le service client de votre fournisseur d'accès.

Un opérateur présente son offre fibre

Samedi 13 février, de 10h à 18h, un camion-boutique d'un fournisseur d'accès internet sera stationné sur le parking de la salle des Fêtes pour vous informer sur la fibre et répondre à vos interrogations.

Concours de dessin

Un concours de dessin a été organisé durant les vacances de Noël pour les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans. Les dessins seront exposés dans la salle des Fêtes et les enfants scolarisés à Féricy voteront pour leur dessin préféré dans chacune des trois catégories. Résultats en février ! Les dessins des lauréats seront exposés sur les panneaux d'affichage du village.

CARNET

Hommage à Roger Kaelin

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour rendre un dernier hommage à Roger KAELIN qui nous a quitté le 12 janvier 2021 dans sa quatre-vingt-onzième année, un hommage tout particulier pour cette figure de Féricy, un bénévole de la première heure qui a tant donné pour notre village.
Nous avons également une pensée des plus chaleureuses pour son épouse Christiane à qui nous adressons au nom de la municipalité nos plus sincères condoléances.
Roger KAELIN laissera son empreinte à jamais sur presque tous les bâtiments communaux tant son engagement était grand.
Avec son compère Jean WINCKEL et les équipes de bénévoles il répondait toujours présents : la réfection du lavoir de la Fontaine Ory, la construction de l'estrade de l'autel de l'église, la reconstruction des murs de l'enceinte du parc du Domaine, la réfection de la toiture de l'annexe, la destruction de planchers, de cloison, la coupe de bois, l'entretien du parc. Et bien sûr, Roger KAELIN était l'âme de la Fête de la pomme, toujours présent pour l'organisation des évènements festifs du village comme la Fête du cheval de trait ou encore la brocante. Enfant du pays, sa contribution à l'élaboration du livre historique sur Féricy a été précieuse. La liste est tellement longue, j'en oublie certainement…
Nous regrettons déjà cet homme si humble, si attachant qui n'avait pas son pareil pour nous raconter les histoires et anecdotes de notre village.
Oui Roger, la commune de Féricy qui t'as vu naître te dit « Merci ».

MAIRIE DE FÉRICY

1 RUE DE LORETTE
01 64 23 85 26
WWW.FERICY.FR
mairie.fericy@wanadoo.fr

IMPRESSION : MAIRIE DE FÉRICY
DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC GERMAIN
RÉDACTION : FRÉDÉRIQUE HALL
CRÉATION GRAPHIQUE : PAUL ALLEYRAT
PHOTOS : P. ALLEYRAT, C.ROCHER
DISTRIBUTION : L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES
CONTACT : COMMUNICATION@FERICY.FR

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE